

copa*cogeca

european farmers

european agri-cooperatives



Quel avenir pour le lait dans l'UE ?



Quel avenir pour le lait dans l'UE ?

Depuis longtemps, le Copa-Cogeca défend sa ligne politique ferme. La pierre angulaire de cette politique repose sur **3 principes fondamentaux**: **la stabilité, l'équilibre et la prévisibilité** dans le secteur laitier européen.

LeCopa-Cogecaestenfaveurde l'améliorationde la**compétitivité** du secteur laitier européen et d'une plus grande **orientation vers le marché**, à condition que le marché fonctionne correctement et dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. Il est également nécessaire de reconnaître le rôle entrepreneurial des producteurs laitiers. Le Copa-Cogeca demande depuis de nombreuses années des mesures qui permettent une **meilleure organisation des producteurs** et des structures laitières.

Au delà du respect des objectifs fixés par le Traité CE, le but ultime de la politique laitière européenne doit être de soutenir et d'augmenter les **revenus des 1 million de producteurs laitiers** qui ont besoin d'un marché rémunérateur qui puisse garantir leurs importants investissements sur le long terme et qui offre des perspectives et qui encourage l'établissement de jeunes producteurs laitiers.



Ceci est d'une importance stratégique pour les citoyens européens : cela garantira en effet que la production de lait et de produits laitiers soit durable, répartie sur tout le territoire européen (y compris dans les régions vulnérables) et qu'elle continue à remplir son rôle multifonctionnel par le biais des politiques européennes.

La future PAC et la future politique européenne laitière doivent rester des politiques communes, permettant ainsi de renforcer le fonctionnement du marché intérieur. La politique laitière européenne doit également refléter la grande diversité des situations et des conditions des systèmes de production de lait dans l'Europe. En outre, le secteur laitier européen dans son ensemble doit rester compétitif sur la scène internationale.

Éléments principaux de la politique laitière du Copa-Cogeca

Un certain niveau d'implication auprès de l'UE restera crucial pour faire respecter les 3 principes fondamentaux et pour obtenir un revenu stable et satisfaisant pour les producteurs de lait, en évitant/combattant les effets de l'extrême volatilité sur les marchés laitiers.

Le Copa-Cogeca souhaite une régulation communautaire du marché laitier qui sera fondée sur **des mesures de marché européennes** et **des dispositions fortes concernant la négociation collective** inscrites **dans le cadre de mesures d'encadrement**.

Des mesures de marché européennes comme filets de sécurité

- Il faut préserver l'équilibre du marché intérieur européen. Il faut conserver et améliorer les instruments de marché existants afin qu'ils soient de véritables filets de sécurité pour, entre autre, fixer un prix plancher dans le but de garantir les revenus des producteurs de lait (par ex. l'intervention publique, le stockage privé, les mesures d'urgence).
- Les décideurs politiques européens doivent garder constamment à l'esprit que l'UE n'est pas déconnectée des marchés mondiaux sur lesquels l'UE reste un acteur majeur. Les incitations pour les exportations laitières devraient continuer à faire part de la future politique européenne laitière.
- La politique européenne d'accès au marché doit continuer à être efficace en gardant le prix plancher d'intervention pertinent. La politique européenne d'accès au marché doit refléter les normes européennes élevées pour les produits laitiers et la production et doit contribuer à la compétitivité des producteurs laitiers européens.

Nouveaux éléments de la politique européenne laitière

Renforcer le pouvoir de négociation des producteurs laitiers

Concrètement, le Copa-Cogeca soutient pleinement et demande:

- Une plus grande **concentration de l'offre de lait** par le biais d'organisations reconnues détenues par des producteurs (dont les coopératives laitières) et de leurs associations (y compris les fusions transfrontalières), sur une base volontaire. Cela renforcera le pouvoir de négociation des agriculteurs et stimulera la compétitivité et la rationalisation.
- Un cadre communautaire clair pour **la négociation collective dans le secteur laitier**. Les organisations de producteurs reconnues et leurs associations devraient pouvoir **planifier et commercialiser conjointement** leur production et **négoier** les conditions pour sa livraison et son paiement, y compris les termes contractuels avec les acheteurs (transformateurs de lait, distributeurs). Ces organisations de producteurs devraient, au sein de leurs organisations, être capable de négocier et de gérer la production (capacité, volume) et les prix pour atteindre l'objectif du Traité CE relatif à la stabilisation du marché.
- Développement et promotion d'**outils et de mesures** qui rendraient la concentration de l'offre et la négociation collective véritablement efficaces, comme:
 - a. une législation communautaire cadre pour éviter les pratiques contractuelles déloyales et une orientation européenne sur les arrangements contractuels pour le lait cru destiné à la transformation. Cette orientation prendrait la forme d'un **guide européen des meilleures pratiques contractuelles** dans la production de lait, applicable à la fois pour les contrats formalisés (écrits) individuels et collectifs. Le guide déterminera une série minimum de conditions obligatoires qui seront considérées comme nécessaires pour une relation équilibrée entre les vendeurs de lait cru et les acheteurs qui utilisent des contrats. Par exemple, une indication claire des parties au contrat, la durée minimum du contrat, l'indication du prix du lait, l'indication de la quantité et de la qualité du lait, y compris sur les modalités d'échantillonnage et d'analyse du lait, l'obligation de collecter le lait, l'interdiction de changements rétroactifs des prix, règlement des différends etc. Il faudrait permettre un certain degré de standardisation des contrats s'ils proviennent des négociations collectives.

- b. L'élaboration, la diffusion et l'échange d'informations de marché fiables, indépendantes, opportunes et pleinement transparentes, qui font état de la production et des indicateurs de marché, y compris des prix, pour les agriculteurs et leurs coopératives. Les informations doivent reposer avant tout sur un élargissement du suivi communautaire actuel de la situation du marché laitier et des prévisions.
- c. Reconnaissance de la part de l'UE du rôle des organisations interprofessionnelles dans le secteur laitier à tous les niveaux. Ces organisations devraient pouvoir, *entre autre*, conclure des accords de secteur et formuler des recommandations sur les accords contractuels entre les fournisseurs de lait cru et les acheteurs (transformateurs de lait, distributeurs), en respectant la législation européenne.

Des mesures d'accompagnement dont:

- Des outils de gestion des crises et des risques pour faire face à la volatilité sur les marchés et à d'autres risques:
 - a. Le Copa-Cogeca estime que des outils efficaces de gestion des risques et des crises devraient à la fois faire partie des stratégies d'entreprises privées et du cadre juridique européen (par ex. les assurances).
 - b. Pour le Copa-Cogeca, développer les **marchés à terme** ne comporte d'intérêt pour le secteur laitier européen que si certaines conditions sont remplies: que cet outil financier pour limiter les risques soit appliqué à l'échelle de l'Union européenne, qu'il soit contrôlé par des autorités européennes, disponible également pour les producteurs laitiers et leurs organisations et qu'il couvre aussi le lait liquide. Le débat devrait aussi être étendu aux marchés à terme pour les intrants dans la production laitière. Les autorités européennes devraient donner un signal clair et un élan pour le développement des marchés à terme.
- Des mesures pour renforcer la compétitivité du secteur (par ex, incitations et aides pour la restructuration, recherche et innovation).
- plus de transparence et d'informations, à la fois pour les producteurs et les consommateurs sur le marché et les produits laitiers (y compris sur la répartition des marges bénéficiaires et une différenciation claire des produits de substitution/imitation), une meilleure promotion sur les marchés et un meilleur fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement du lait et alimentaire en général.

LE COPA ET LA COGECA : LA VOIX DES AGRICULTEURS ET DES COOPERATIVES AGRICOLES DE L'UE

Le **Copa-Cogeca** est la voix unie des agriculteurs et de leurs coopératives dans l'Union européenne. Ensemble, les deux organisations œuvrent pour une agriculture européenne durable, innovante et compétitive, qui puisse garantir la sécurité de l'approvisionnement alimentaire aux 500 millions de citoyens européens. Le Copa représente plus de 13 millions d'agriculteurs et leurs familles, tandis que la Cogeca représente les intérêts de 38 000 coopératives agricoles. Elles comptent au total 77 organisations membres issues des différents Etats membres de l'UE.

copa*cogeca

european farmers

european agri-cooperatives

61, Rue de Trèves
B - 1040 Bruxelles

Telephone 00 32 (0) 2 287 27 11
Telefax 00 32 (0) 2 287 27 00

www.copa-cogeca.eu
